

Je, soussignée, Galbusera Sandra, en ma qualité de Représentante Résidente d'Enabel Niger, confirme qu'en relation avec la convention de contribution FED/2020/418-341 (ci-après la « convention »), sur la base de mon propre jugement et des informations dont je dispose, notamment des résultats des audits et des contrôles effectués :

1. les informations communiquées conformément à l'article 3 des conditions générales de la convention pour l'exercice courant du 18/04/2020 au 17/09/2021 sont présentées de manière appropriée et sont complètes et exactes ;
2. les crédits ont été utilisés aux fins prévues, telles que définies à l'annexe I de la convention ;
3. les systèmes de contrôle mis en place offrent les garanties nécessaires que les opérations sous-jacentes ont été gérées conformément aux dispositions de la présente convention ;
4. l'organisation a exécuté les activités conformément aux obligations énoncées dans la convention et a appliqué les systèmes de comptabilité, de contrôle interne et d'audit, ainsi que les procédures d'octroi de subventions et de passation de marchés, visés à l'article 1.3 des conditions particulières, qui ont été évalués positivement par la Commission au cours de l'évaluation ex ante des piliers.

Je confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non divulgué susceptible de porter préjudice aux intérêts de l'Union européenne.

Niamey, le 15 juin 2022



Sandra Galbusera